

Accès à l'eau potable

**305 forages réalisés dans
la région des Plateaux**

P.4



OTR

**La TPU passe
au numérique**

P.4



**Maman Paka H. Agnès
dite "Femme Riche"**



**Ultime adieu ce Samedi
à Soumdina Sodoa**



Waraa

— LES VAINQUEURS —

HEBDOMADAIRE TOGOLAIS D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES N°0578 du 24 Septembre 2026 - Prix : 250 F CFA



Vol d'un nouveau-né au CHU-SO

**La sécurité renforcée,
le port du voile
désormais encadré**

P.3



Chers usagers de la route, merci de prévoir
exactement le montant équivalent à votre
redevance afin de faciliter le passage au péage.

L'actualité continue sur le www.waraa.tg

Tracteurs, recherche et coopératives, les nouveaux moteurs de la transformation

De la houe au tracteur, du savoir-faire traditionnel à la recherche agronomique, l'agriculture togolaise est engagée dans une mutation profonde. Entre 2020 et 2025, le pays a renforcé à la fois ses moyens de production, son encadrement technique et l'organisation des producteurs. Une transformation qui vise à faire du secteur agricole un levier de productivité, de création de valeur et d'amélioration des revenus.

Pendant longtemps, dans de nombreuses exploitations agricoles au Togo, la capacité de production reposait d'abord sur la force des bras. La houe pour préparer les sols, la faucille pour les récoltes et un calendrier agricole largement conditionné par les capacités physiques des exploitants : tel était encore le quotidien de nombreux producteurs.

Cette réalité évolue progressivement. Au cours de la période 2020-2025, plus de 500 tracteurs et 180 motoculteurs ont été mis à la disposition des producteurs. Deux centres régionaux de mécanisation ont également été cons-



truits, tandis que 16 nouvelles variétés agricoles ont été développées. Dans le même temps, 784 conseillers et techniciens ont été déployés et plus de 10 600 sociétés coopératives ont été immatriculées.

Derrière ces chiffres se dessine une nouvelle approche de l'agriculture : produire davantage, mais surtout produire dans de meilleures conditions.

Le tracteur, un gain de temps et de capacité

La mécanisation constitue l'un des marqueurs les plus visibles de cette évolution. En facilitant le labour et la préparation des terres, le tracteur permet d'intervenir plus rapidement sur des superficies

plus importantes.

Pour les producteurs, le bénéfice ne se limite pas à la réduction de la pénibilité du travail. Le temps gagné lors des opérations culturales peut permettre de mieux respecter les périodes propices aux semis et aux autres interventions agricoles.

La machine devient ainsi davantage qu'un simple outil : elle accroît la capacité d'action du producteur et lui permet de consacrer moins d'énergie aux tâches les plus éprouvantes.

Rapprocher les machines des producteurs

Mais disposer d'équipements ne suffit pas. Encore faut-il que les agriculteurs puissent y accéder lorsqu'ils en

ont besoin.

C'est dans cette logique que s'inscrit la construction de deux centres régionaux de mécanisation. Ces infrastructures ont vocation à rapprocher les services et les équipements des exploitations et à faciliter leur mobilisation dans les territoires.

L'objectif est de faire évoluer progressivement la mécanisation d'un modèle fondé sur la rareté des équipements vers une logique de service accessible aux producteurs.

L'effort concerne par ailleurs plusieurs maillons de la chaîne agricole. Aux tracteurs et motoculteurs s'ajoutent notamment des moissonneuses, des équipements de rizierie et d'autres matériels destinés aux activités agricoles et post-récolte.

Cette diversification permet d'agir à différents niveaux : préparation des terres, entretien des cultures, récolte et transformation. La mécanisation ne se limite donc plus au champ ; elle commence également à accompagner la création de valeur après la production.

Des variétés adaptées pour mieux produire

La transformation du secteur ne repose cependant pas uniquement sur les machines. Elle passe également par la recherche agronomique.

Le développement de 16 nouvelles variétés agricoles traduit cette volonté d'améliorer le potentiel des cultures et de proposer aux producteurs du matériel végétal adapté aux réalités de production.

La recherche vient ainsi compléter la mécanisation : si la machine permet de travailler plus rapidement, l'innovation variétale doit contribuer à améliorer les performances des cultures.

Le facteur humain au cœur du changement

Autre maillon essentiel : l'accompagnement technique. Avec 784 conseillers et techniciens déployés, les producteurs disposent de relais chargés de diffuser les connaissances et de faciliter l'adoption de nouvelles pratiques.

Car une machine, une variété améliorée ou

Suite à la p 5

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougouan
Tél : 90-02-52-45

E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Pamphile S. NUMENYA

RÉDACTION

Ezi Akoma

Razak

Tchaa

Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

YANIDEL GROUPE

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récapissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Vol d'un nouveau-né au CHU-SO

La sécurité renforcée, le port du voile désormais encadré

Après le vol d'un nouveau-né survenu à la maternité du Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio (CHU-SO) de Lomé, la direction générale de l'établissement a décidé de renforcer les mesures de sécurité. De nouveaux dispositifs de sensibilisation ont notamment été mis en place dans les salles d'hospitalisation et à la maternité.

Des panneaux d'information sont désormais visibles dans plusieurs espaces de l'établissement. Ils précisent notamment les formes de port du voile autorisées et celles qui ne le sont pas, au regard des impératifs de sécurité. L'objectif affiché est de faciliter l'identification des personnes présentes dans les locaux et d'accroître la vigilance du personnel et des usagers.

Un nouveau-né emporté en pleine journée

Les faits remontent

au 16 septembre 2026, aux environs de 11 heures. Un nouveau-né de sexe féminin aurait été emporté depuis l'une des salles d'hospitalisation de la maternité du CHU-SO.

Selon les premiers éléments communiqués, une femme portant un voile se serait introduite dans la salle et aurait observé les lieux pendant un certain temps. Elle aurait ensuite profité d'un moment d'absence de la personne chargée de la garde du bébé pour s'emparer du nouveau-né avant de quitter l'établissement.

À ce stade, l'identité de cette femme n'a pas été formellement établie. Les circonstances exactes des faits restent également soumises aux investigations en cours.

La gendarmerie saisie, les images de vidéosurveillance exploitées

Dès que la disparition a été constatée, l'éta-



blissement a été bouclé et des recherches ont été engagées. Les forces de gendarmerie, rapidement alertées, se sont rendues sur place afin de procéder aux premières constatations et d'entamer les investigations.

Le directeur général du CHU-SO, le Colonel Agboblí Yawo Apélété, a confirmé l'intervention rapide des services de gendarmerie.

« Les services de la gendarmerie, alertés, sont arrivés sans délai et ont entrepris les investigations », a-t-il déclaré.

Les enquêteurs disposent également des images issues du système de vidéo-surveillance de l'établissement. Leur exploitation doit permettre de contribuer à l'identification formelle de la personne recherchée et, le cas échéant, de déterminer l'existence d'éventuels complices.

Plusieurs personnes appartenant à l'entourage du nouveau-né ont par ailleurs été entendues dans le cadre de l'enquête.

Des mesures renforcées à la maternité

En attendant les conclusions des investigations, la direction du CHU-SO a annoncé le renforcement du dispositif de sécurité dans les secteurs sensibles de l'établissement, en particulier au niveau de la maternité.

L'installation de panneaux consacrés au port du voile constitue l'une des mesures prises dans le cadre de cette nouvelle campagne de sensibilisation. La direction entend ainsi rappeler les règles applicables au sein de l'hôpital et renforcer la capacité du personnel à identifier les personnes présentes dans les espaces hospitaliers.

Ces mesures visent, selon l'établissement, à mieux protéger les nouveau-nés, les mères ainsi que l'ensemble des usagers, alors que l'enquête se poursuit pour faire toute la lumière sur la disparition du bébé.

Michel Tchadja

BAC II 2026

Des candidats et acteurs des centres d'écrit sanctionnés

L'Office du baccalauréat a prononcé plusieurs sanctions disciplinaires à l'encontre des candidats et acteurs des centres d'écrit, à la suite de fraudes constatées lors des examens du Bac II 2026. Les mesures vont jusqu'à l'annulation de l'examen, à la suspension pour cinq ans et à la fermeture temporaire d'un centre d'écrit. Dans un arrêté conjoint portant le numéro 108/2026/MEN/MD-ESR/OBAC, signé le 18 septembre 2026 à Lomé, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont

rendu publiques les sanctions prises après le conseil de discipline de l'Office du baccalauréat, réuni le 14 août 2026.

Trois candidats voient leur examen annulé

Pour des faits de fraude constatés pendant les épreuves du baccalauréat deuxième partie, session normale de juin 2026, trois candidats ont été sanctionnés. Au Lycée Nyivemé, à la suite d'une épreuve d'histoire-géographie, Azameti Abra Edwige, candidate de la série G1, a vu son examen du Bac II 2026 annulé. Elle avait été surprise dans la salle



d'examen avec des documents dissimulés dans son rabat, contenant des informations relatives à l'épreuve en cours.

Deux autres candidats ont écopé, en plus de l'annulation de leur examen, d'une suspension d'une année scolaire (2026-2027). Il

s'agit de Lawson Avla Tési Giovanni, candidat de la série A4 au lycée GBODJOME, surpris avec un téléphone portable dissimulé dans son pantalon pendant l'épreuve d'anglais, et de Yerima Abdou-Chakou, candidat de la série D au CEG Agoè, pris en pos-

session et en utilisation d'un téléphone portable durant l'épreuve de physique-chimie. Selon l'arrêté, ces deux candidats ne pourront se réinscrire au baccalauréat qu'à partir de la session 2028.

Cinq ans de suspension pour deux acteurs et sanction contre un centre

Les sanctions concernent également des acteurs impliqués dans une affaire de traitement frauduleux des copies du TBS, examen anticipé du Bac II, session 2026. Agbanator Kokou M., professeur d'anglais et chef du centre d'écrit IPG

Suite à la p 4 3

La TPU passe au numérique

L'Office Togolais des Recettes (OTR) franchit une nouvelle étape dans la digitalisation des services fiscaux. L'institution a lancé, jeudi 17 septembre 2026, la plateforme e-TPU, une solution numérique qui permet aux petites et moyennes entreprises et industries (PME-PMI), ainsi qu'aux contribuables soumis à la Taxe Professionnelle Unique (TPU), d'effectuer leurs déclarations et paiements en ligne.

Avec e-TPU, les contribuables n'ont plus besoin de suivre systématiquement le circuit traditionnel fondé sur les déclarations papier, leur ressource par les agents de l'administration et le paiement aux guichets. La nouvelle plateforme propose un parcours entièrement dématérialisé en six étapes : identification à partir du numéro d'identification unique du contribuable, dépôt de la liasse fiscale simplifiée, déclaration, liquidation automatique, paiement mobile et délivrance d'un justificatif sécurisé par QR code.

La solution est compatible avec les services de paiement mobile Flooz, Moov Money et Coris



Money. Elle a également été conçue pour fonctionner avec une connexion basique et sur des téléphones d'entrée de gamme, afin de rester accessible aux artisans, commerçants et microentreprises relevant du régime forfaitaire, notamment celles dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 60 millions de FCFA.

La TPU constituait jusque-là l'un des segments encore peu digitalisés de l'administration fiscale togolaise. Son passage au numérique vient ainsi compléter les efforts engagés depuis plusieurs années par l'OTR pour simplifier et dématérialiser les obligations fiscales. Cette réforme intervient dans un contexte de progression

des recettes fiscales. À fin juin 2026, celles-ci s'élevaient à environ 507 milliards de FCFA, soit une hausse de 14,3 % sur un an.

Pour la Commissaire Générale de l'OTR, Yawa Djigbodi Tsegan, la réforme doit contribuer à améliorer la relation entre l'administration fiscale et les contribuables. Elle doit notamment favoriser un traitement plus homogène des dossiers, une application cohérente des règles et des pénalités, ainsi

qu'une meilleure traçabilité des opérations.

De son côté, le ministre des Finances et du Budget, Essowè Georges Barcola, a souligné que la digitalisation doit permettre aux contribuables d'accomplir leurs obligations sans devoir se déplacer systématiquement dans les centres des impôts. Le ministre a toutefois appelé l'OTR à accompagner cette transformation par un véritable plan de conduite du changement, afin que la digitalisation ne constitue pas un facteur d'exclusion pour les contribuables les moins familiarisés avec les outils numériques.

Le lancement d'e-TPU intervient parallèlement au maintien de plusieurs dispositifs d'accompagnement fiscal. Les nouvelles entreprises bénéficient notamment d'une exonération de TPU pendant leurs deux premières années d'activité. Les entreprises adhérant aux cen-

tres de gestion agréés peuvent, pour leur part, bénéficier d'une réduction de 40 % de l'impôt sur le revenu pendant les quatre premières années d'adhésion, ainsi que d'une amnistie de contrôle fiscal sur trois ans. La loi de finances 2026 prévoit également de nouvelles mesures, notamment un crédit d'impôt destiné aux employeurs recrutant des personnes en situation de handicap.

Présentée comme une première étape, la plateforme e-TPU devrait être suivie d'autres réformes destinées à simplifier les obligations fiscales. L'OTR a annoncé la poursuite de ce chantier, tandis que le gouvernement prévoit également l'opérationnalisation prochaine des organes de recours attendus par le secteur privé.

La Rédaction

Accès à l'eau potable

305 forages réalisés dans la région des Plateaux

Dans la région des Plateaux, les efforts se poursuivent pour rapprocher l'eau potable des populations. Au total, 305 forages ont été réalisés dans les 12 préfectures de la région, dont celle d'Anié, afin de répondre aux besoins croissants des communautés en eau potable.

Ces infrastructures viennent renforcer l'accès des populations à une ressource essentielle. Leur implantation au plus près des ménages contribue à réduire les difficultés liées à l'approvisionnement en eau et à améliorer durablement les conditions de vie des communautés. Au-delà de l'accès à l'eau, la réalisation de ces forages devrait également avoir des effets positifs sur l'hygiène et la santé des



populations. Elle permet notamment de limiter les longues distances parcourues quotidiennement à la recherche d'eau potable. Les femmes et les enfants, souvent les plus sollicités dans la corvée d'eau, bénéficient particulièrement de ce rapprochement des points d'eau. La disponibilité de cette ressource à proximité des habitations peut ainsi contribuer à leur libérer du temps pour d'autres activités familiales, scolaires ou économiques.

À travers ces réalisations, l'action publique entend poursuivre ses efforts en faveur d'un accès plus équitable et durable aux services essentiels. Dans la région des Plateaux, les 305 forages constituent ainsi une réponse concrète aux besoins des populations en matière d'eau potable et un levier d'amélioration de leur bien-être.

La Rédaction

N° 0578 - Jeudi 24 Septembre 2026

BAC II 2026

Des candidats et acteurs des centres d'écrit sanctionnés

Suite de la p 3

La Grâce de Dieu de Tabligbo, est suspendu pour cinq ans de toute activité du baccalauréat deuxième partie. L'arrêt lui reproche d'avoir été impliqué dans le traitement frauduleux des copies de TBS avec l'aide de Yakobi Gbatsakpo, informaticien. Ce dernier, recruté comme surveillant de salle à l'examen anticipé de TBS au même centre, est lui aussi suspendu pour cinq ans de toute activité du baccalauréat deuxième partie, pour avoir été impliqué dans le traitement frauduleux des copies, en complicité

avec Agbanator Kokou M.

Le centre d'écrit IPG La Grâce de Dieu de Tabligbo est, pour sa part, suspendu de toute activité du baccalauréat deuxième partie. L'arrêt invoque le fait que le centre ne répond plus aux critères d'ouverture d'un centre d'écrit pour cet examen. L'Office du baccalauréat est chargé de l'application de ces mesures, lesquelles doivent être publiées au Journal officiel de la République togolaise.

WARAA

Eau potable

Le pari des infrastructures pour atteindre l'accès universel d'ici 2030

De Lomé aux zones rurales, le Togo accélère ses investissements dans les infrastructures hydrauliques. Réseaux de distribution, châteaux d'eau, postes d'eau autonomes et mini-adductions sont mobilisés pour améliorer la desserte en eau potable d'ici 2030.

Cette stratégie s'appuie sur des financements publics et extérieurs, avec des solutions adaptées aux réalités des territoires, des grandes agglomérations aux localités les plus isolées.

Près de 10 milliards de francs CFA pour le Grand Lomé

Dans le Grand Lomé, où la croissance

démographique accentue la pression sur les infrastructures existantes, l'amélioration de l'approvisionnement constitue l'une des priorités.

La deuxième phase du projet AEP Lomé 2 mobilise ainsi 9,84 milliards de francs CFA. L'objectif est d'augmenter la production d'eau potable de 15 000 m³ par jour afin de mieux répondre à l'évolution de la demande.

Le projet prévoit également la construction de cinq châteaux d'eau à Zossimé, Alinka, Logoté/Sagbado, Attiégo et Dangbessito, ainsi que l'extension des réseaux de distribution.



À terme, ces infrastructures devraient permettre à plus de 200 000 habitants supplémentaires de bénéficier d'une meilleure desserte en eau potable.

Miser sur des solutions adaptées aux zones rurales

L'ambition ne se limite toutefois pas à la capitale et aux grands

centres urbains. Dans les zones rurales et semi-rurales, où l'extension d'un réseau centralisé peut s'avérer plus complexe et coûteuse, le Togo privilégie des infrastructures de proximité.

C'est notamment le cas des postes d'eau autonomes (PEA). Lancé en 2021, le programme prévoit la réalisation de 1 000 PEA dans les localités les plus reculées.

Entre 2021 et 2022, 221 postes d'eau autonomes avaient déjà été réalisés, permettant à plus de 120 000 personnes d'en bénéficier.

Dans les régions des Plateaux et de la Centrale, un autre programme prévoit la construction de 17 mini-adductions d'eau potable et 15 postes d'eau autonomes, dont certains alimentés à l'énergie solaire.

Au total, 32 infrastructures dans 32 localités sont concernées par ce programme, pour un financement de 2,5 milliards de francs CFA.

Dans les Savanes, un chantier à grande échelle

Dans la région des Savanes, les besoins en infrastructures hydrauliques donnent au chantier une dimension particulière. Un programme soutenu par

l'Agence française de développement (AFD) cible notamment Dapaong, Cinkassé, Tandjougou, Korbongou, Gando et Mandouri, ainsi que plusieurs zones semi-urbaines.

Le projet prévoit notamment la construction d'un centre de traitement des eaux d'une capacité de 11 300 m³ par jour, accompagnée de travaux d'extension et de modernisation des réseaux.

À l'échelle du programme, 205 000 branchements particuliers sont prévus. Environ 125 000 personnes doivent également bénéficier d'un accès à l'eau potable à travers des bornes-fontaines.

Production, stockage et distribution : le défi de la continuité

Au-delà de la multiplication des infrastructures, l'enjeu est désormais de faire en sorte que les investissements se traduisent par un accès durable et effectif à l'eau pour les ménages.

Le Togo cherche ainsi à agir sur toute la chaîne : produire davantage, stocker suffisamment et étendre les réseaux de distribution. Dans les zones rurales, les solutions autonomes et les systèmes solaires doivent compléter les infrastructures classiques.

À l'approche de 2030, plusieurs chantiers sont donc engagés à travers le pays pour réduire les disparités territoriales et rapprocher l'eau potable des populations.

Agriculture

Tracteurs, recherche et coopératives, les nouveaux moteurs de la transformation

Suite de la p 2

une nouvelle technique ne produit pleinement ses effets que si elle est correctement utilisée.

Le conseiller agricole joue ainsi un rôle d'interface entre la recherche, les innovations et la réalité des exploitations. Il contribue à transformer les connaissances disponibles en pratiques concrètes sur le terrain.

Les coopératives, pour peser collectivement

La transformation passe enfin par l'organisation des producteurs. Avec plus de 10 600 sociétés coopératives immatriculées entre 2020 et 2025, le mouvement coopératif constitue un autre pilier de cette dynamique.

La mise en commun

des moyens, l'organisation collective de la production et une meilleure capacité à accéder aux services et aux marchés peuvent renforcer la position des producteurs dans les différentes étapes de la chaîne de valeur.

Une transformation qui dépasse la mécanisation

Au fond, les différentes actions engagées entre 2020 et 2025 répondent à une même logique.

La mécanisation augmente la capacité de travail. La recherche améliore le potentiel des cultures. L'encadrement technique facilite l'adoption des bonnes pratiques. Les coopératives renforcent l'organisation collective des pro-

ducteurs.

Ces quatre leviers se complètent et dessinent une agriculture qui cherche à dépasser la seule logique de production pour mieux intégrer la productivité, la transformation et la valorisation des produits.

Au Togo, le changement ne se mesure donc plus seulement au nombre d'hectares cultivés. Il se lit aussi dans les outils utilisés, les connaissances mobilisées, les variétés développées et la capacité des producteurs à s'organiser.

De la houe au tracteur, du producteur isolé à la coopérative, le visage de l'agriculture togolaise est en train de changer.

Waraa

REMERCIEMENTS & ANNONCES

M. BAMAZE Fidel Badaba doyen de la famille BAMAZE inspecteur de l'éducation nationale à la retraite
M. BAMAZE Pawmondou Eugène Directeur de Radio Carré Jeunes
M. BAMAZE Poyo Ehè aux USA
Mme BAMAZE Ayékinam Conseillère psychosociale au CHR Sokodé
M. BAMAZE Sodoa-Tchôthô Professeur au lycée de Cacavéli à Lomé
Mme BAMAZE Dinina-Dama Dèfou Inspectrice des impôts
M. BAMAZE Kipandoudéké Kao Communicateur à la Commune Kozah 1
M. KAO T. Pascal ancien chef service des opérations à Cap Togo à la retraite
Association BRIG IMPACT pour la valorisation des talents féminins et l'épanouissement continu des seniors

Les Familles Parentes et Alliées
PAKA, KAO, Tò KIM, HAMA, NOLAKI, KABOUA, AKALA, TASSI, KUDJAKI, AKAYA, AZIA DJARA DE TCHAMBA, ALASSANI ZAKARID'ALÉDJO KADARA, PELELEM DE LAMA, ADJOLA DE SIOU KONFAGAH, GUIDAYEMA, AKOEGNON
Profondément touchées par les nombreuses marques d'affection et de sympathie que vous leurs avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée, Mère, Grand - Mère, Grande -Sœur, Belle -Mère, Niece et Tante.

PAKA Halounoyou Agnès dite Femme Riche

Institutrice à la retraite rappelée à Dieu
le 22 août 2026 au CHU Kara dans sa 78ème année

Vous renouvent
leurs sincères
remerciements et vous
prirent de vouloir
assister ou de vous
unir d'intention aux
obsèques selon le
programme ci-après

PROGRAMME

**Vendredi 25
septembre 2026 :**
20h veillée de chants
au domicile de la
défunte à Soumdina
bas Sodoa



Samedi 26 septembre 2026 : 06h exposition du corps suivie des cérémonies d'inhumation

Maison mortuaire : Maison BAMAZE à Soumdina bas Sodoa sur la route Soumdina bas - Soumdina haut après bouchon
NB : Ni gerbes ni couronnes

LES N°VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

PHARMACIES DE GARDE

Du 21 au 28 SEPTEMBRE 2026

PHARMACIE JEANNE D'ARC	22 22 08 01	Près de Marox-Renault-Star
PHARMACIE MATTHIA	22 21 29 64	1048, Avenue de la Libération
PHARMACIE DEL AIR	22 21 03 21	PRES DE L'EETP DE ALEGAME (PLAGE) ET
DE SUPER RAMCO MARINA (ANCIEN GOYISORE)	71 33 88 88	Av. Augustino de Souza, près du Château d'eau
PHARMACIE CHATEAU-D'EAU		01, Rue du Rotary club international angle Bd Felix
PHARMACIE OLIVIER	22 27 04 34	
Houphré Bologny 08 BP 8480 Lomé 08 TOGO		
PHARMACIE EMMANUEL	22 21 30 98	637, Av. Duisbur Face MIVIP Kodjoviakopé
PHARMACIE ROBERTSON	22 22 28 41	607, Avenue François MITTERRAND Nyékonakpè
PHARMACIE AGBEGNIGAN	70 20 00 00	Tokoin Ramco - Gbada o, Av. de la Libération, rés
du PRET A MANGER		
PHARMACIE BON SECOURS	70 45 76 74	Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca
PHARMACIE THERY	70 44 81 77	Petit contournement, à 500m de la Fore internationale
PHARMACIE ST PAUL	96 80 09 67	Bd. Jean Paul 11
PHARMACIE LE JOURDAIN	22 61 56 14	Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au
CEG Tokoin Wuli		
PHARMACIE HEDZANAWA	96 80 09 27	Avenue du Grand Séminaire non loin de la ban ue
Atlantique		
PHARMACIE KOUSSAN	96 80 10 01	En face du stade de Kégué
PHARMACIE J-MIMSHAK	22 61 30 70	Rue Tchamba 964, à 50m de la Base SATOM 01
BP : 1391 Houngbè Lomé		
PHARMACIE O'GRAIN D'OR	22 71 90 06	AhaDi - Kpota, Rue Carrefour Zorrobar, Grand
Contournement, Lomé		
PHARMACIE SEPOPO	70 34 65 65	ADAKPAME grand contournement, rond point
Saweto non loin de la station Somayaf		
PHARMACIE PHARMACIE 2000	96 37 94 25	BE KPOTA près du Marché Dzifa
PHARMACIE BETHEL	22 25 23 70	ADIDOGOMÉ Soviépe, bd du 30 Août, face
OraBank et Banque Atlantique		
PHARMACIE DES ECOLES	22 51 75, 75	Face Lcée Techni ue Adido omé et rés du CEG,
Route de Kalmé		
PHARMACIE EL-NISSI	99 73 39 32	Rte Lomé-Kpalimé, carrefour Apédoke-Gbomamé
à 200 m de la station total d'Apédoke		
PHARMACIE HOSANNA	97 77 69 59	Carrefour Sagbado-Sémékonawo, en face de la
station service SANOL		
PHARMACIE MAGNIFICAT	70 44 51 59	Adidogomé yokoé Agblégan, rue de lapampa à
100m du palais royal de Yoké		
PHARMACIE GREENRX	92 96 19 19	Se be dans l'immeuble Mabiz Plaza Non loin du
Rond point Douane		
PHARMACIE MATHILDA	93 02 52 12	Route PATASSE - Lomé an - ODEF
PHARMACIE EL-SHADAI	22 51 44 25	Face Ecole Théologie ESTAO
PHARMACIE ENOULI	22 55 86 48	Dernière la gare routière d'Agblepedo an 05 BP
633		
PHARMACIE LE GALIEN	96 80 09 21	Rue Pavée d'Adidoadin
PHARMACIE DES ROSES	70 42 37 72	AGOE - Vagposito, près de l'entreprise de l'Union
PHARMACIE BETANIA	96 80 10 11	Rue Sita, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des
Témoins de Jéhovah		
PHARMACIE VOLONTAS DEI	70 42 23 60	Avédji, Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien
bar Sun City		
PHARMACIE EL-SHAMMAH	70 43 25 85	Sise à Amadahomé à côté de la Maison des Jeu-
nes 04 BP : 1004		
PHARMACIE NOTRE DAME DE LOURDES	70 44 01, 01	Carrefour Maison Blanche en allant à "Deux Lions"
en face de STAM		
PHARMACIE LA GRACE	22 25 91 65	Près de l'Auber e Sahara avant la Station SUN
AGIP Agoé		
PHARMACIE TAKOE	91 55 18 04	Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté op-
posé)		
PHARMACIE ZONGO	70 49 96 55	Togbléko é carrefour Hemann entre Orabank et la
station Samol Togblékoé		
PHARMACIE REGINA PACIS	70 45 98 58	ADETIKOPE, Rte National NO 1 près du bar sous
l'Atletisme		
PHARMACIE ESPACE VIE	99 85 89 07	AGOE Logopé non loin de l'axe de Loisirs BKS 2
PHARMACIE AUREOLE	70 70 98 98	Agoé Trokpossimé au carrefour camp GP à 50m
de l'EPP du cam GP		
PHARMACIE EMMAUS	70 40 25 40	Sur la route de Mission Tové à côté du bar Solida-
né		
PHARMACIE SANGUERA	70 42 80 80	Près du lycée Sanguera
PHARMACIE SAG'BIBA	91 83 87 83	AGOE-Nanegbe à côté de la station T-Oil
PHARMACIE LA SHEKINAH	93 33 92 05	AGOE-NYIVÉ Q'Atiomé carrefour Amadenta
PHARMACIE NELLY'S	99 90 90 80	Klémé Agokpanou, non loin du château d'eau, sur
la voie de Ségba à Sanguera		
PHARMACIE OBSERVANCE	22 50 48 60	SOGBOSSITO, en face de la station Total Ener-
gies à Côté du Camp BIR		
PHARMACIE M'BA	70 27 81 81	Agoé-Légbasito, Route de Mission Tové, 300
mètres après le marché de Légbasito		
PHARMACIE TRIOMPHE	93 25 80 36	Quartier Bak okor, Route contournement, 300m de
carrefour Kpala		
PHARMACIE VERONIQUE	92 03 40 40	Avépozo en face de l'école nationale de gendar-
merie D'Avépozo		
PHARMACIE LE DESTIN	90 41 15 41	A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida
PHARMACIE AJP-ABOLAVE	70 41 34 02	Djable, sur la route d'abolavé, non loin de l'Institut
Scolaire le Souverain		
PHARMACIE HELENE	96 98 15 15	Aveta face au marché d'Aveta

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr /

info@savoirnews.net



***Des routes entretenues,
c'est à cela que sert notre
financement***

• Route Nationale N°1 (Agoè Cocaveli) • Lomé-Togo BP: 8646

• Tél: (+228) 22 51 88 55 • www.safer.tg



ASSURANCE MALADIE
UNIVERSELLE | **AMU INAM**

8220

devient un
numéro vert

- 
- Informations
 - Conseils
 - Réclamations
 - Plaintes

Contactez-nous



8220

Appels désormais gratuits

INAM, toujours à votre écoute !